

OBSERVATOIRE DEPARTEMENTAL
DE LA SECURITE ROUTIERE
 Département de la Martinique

BAROMETRE du mois d'août 2020

Avertissement: Les résultats présentés reposent sur un système de remontées rapides. Il s'agit de données provisoires

Bilan du mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
Août 2020 provisoire	42	1	51	8
Août 2019 définitif	35	0	58	13
Variation	7	1	-7	-5
Evolution 2020/2019	20,00 %	- %	-12,00 %	-38,00 %

Le mois d'août 2020 a été un mois en dessous de la moyenne statistique avec 1 tué mais moins favorable que le mois d'août 2019 (0 tué)

Bilan 8 mois	Accidents corporels	Tués à 30 jours	Total blessés	Dont blessés hospitalisés
8 mois 2020 provisoire	290	14	370	89
8 mois 2019 définitif	332	16	465	114
Variation	-42	-2	-95	-25
Evolution 2020/2019	-13,00 %	-13,00 %	-20,00 %	-22,00 %

Le cumul des 8 mois montre une baisse de tous les indicateurs de la sécurité routière (accidents, tués et blessés)

Tués par catégorie d'usagers (cumul)	Piéton	Vélo	Cyclo	Moto	Voiturette	VL	PL	Total
Au 31 août 2020	1	0	0	7	1	3	2	14
Au 31 août 2019	3	1	1	4	0	7	0	16

On constate en 2020 que les tués sont représentés dans presque toutes les catégories d'usagers, les tués 2RM représentent la moitié des tués (7 tués sur 14 tués)

Sécurité routière – la ceinture de sécurité

De 2014 à 2018, 54% des tués en Martinique n'avaient pas la ceinture (21% en métropole en 2018), ce chiffre est en dégradation depuis deux ans pour atteindre 100% en 2019.

Le non-port de la ceinture correspond à un sur-risque de décès considérable, de l'ordre de 10 ! Certains accidents mortels auraient pu être évités avec la ceinture (non éjection du conducteur), des VL sont parfois retrouvés peu accidentés ou presque intacts.

L'airbag et la ceinture de sécurité ont des fonctions différentes mais complémentaires et assurent une protection maximale : **airbag oui, mais avec ceinture !** La ceinture assure un rôle crucial avant l'ouverture de l'airbag qui protège tête et thorax. Sans ceinture, le choc serait infiniment plus violent. En aucun cas, l'airbag ne se suffit à lui-même.

ATTACHEZ SYSTEMATIQUEMENT VOTRE CEINTURE A L'AVANT ET A L'ARRIERE!

Retrouvez toute la sécurité routière en ligne :

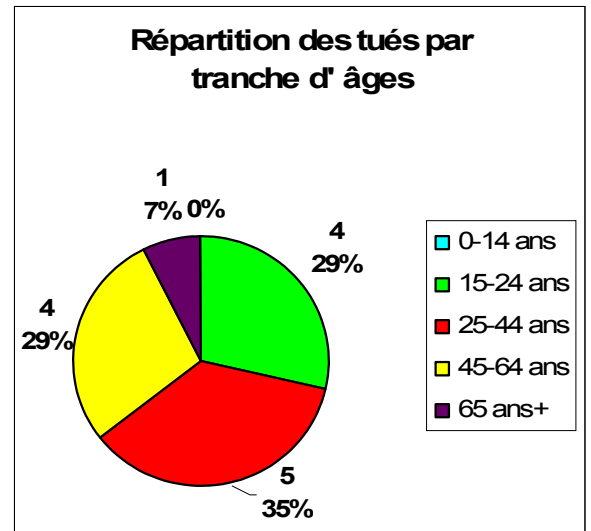
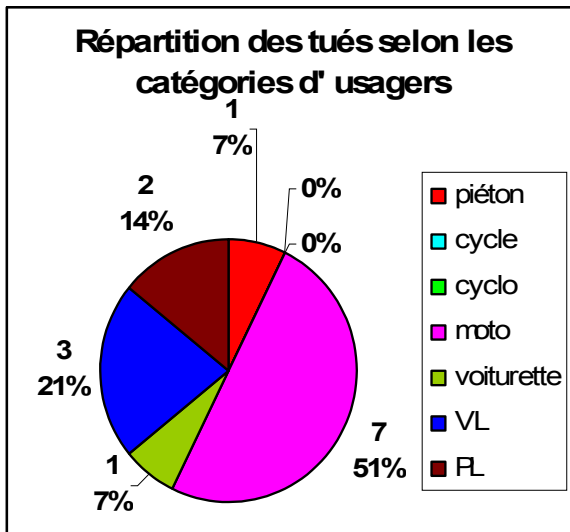
<http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/>

ou en flashant ce code depuis votre smartphone ou tablette

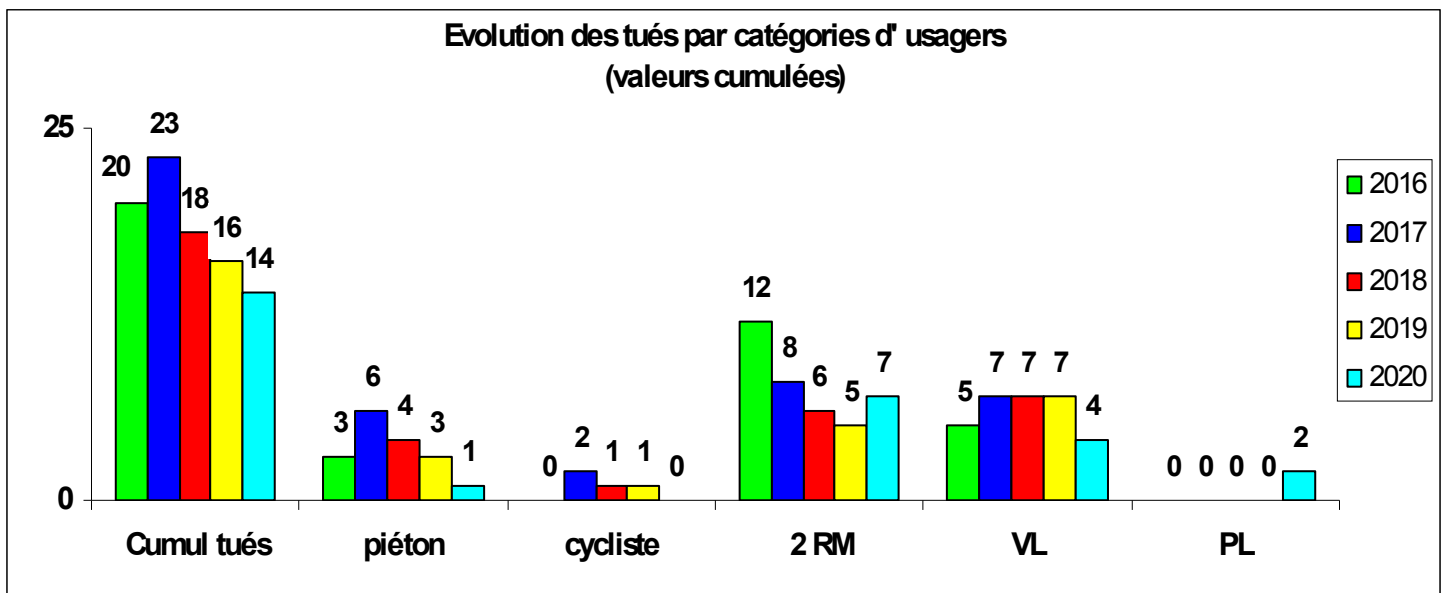


SÉCURITÉ ROUTIÈRE
VIVRE, ENSEMBLE.

Répartition du nombre de tués (valeurs calculées depuis le début de l'année 2020) par tranche d'âge et par catégories d'usagers :



La moyenne d'âge des tués en 2020 est de 38,1 ans (38,2 ans en 2019 pour 16 tués)
4 tués sur 14 tués ont moins de 30 ans



La mortalité routière en cumul de janvier à août 2020 (14 tués) est en baisse par rapport à la moyenne des 4 dernières années (19 tués)

Un accident corporel (mortel et non mortel) de la circulation routière est un accident qui :
provoque au moins une victime, c'est-à-dire un usager ayant nécessité des soins médicaux ;
survient sur une voie ouverte à la circulation publique ;
implique au moins un véhicule

Tués : victimes décédées sur le coup ou dans les 30 jours qui suivent l'accident.

Blessés hospitalisés (BH) : victimes admises comme patients dans un hôpital plus de 24 heures

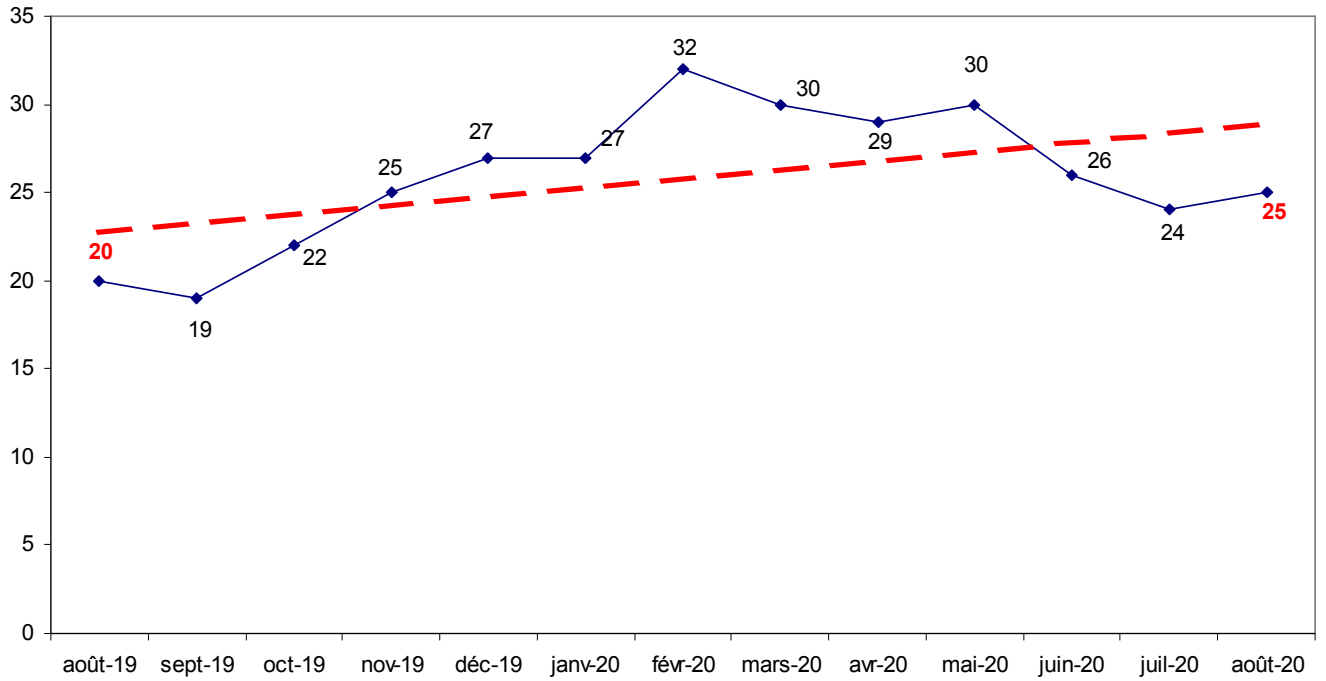
Blessés légers (BL) : victimes ayant fait l'objet de soins médicaux mais n'ayant pas été admises comme patients à l'hôpital plus de 24 heures

Victimes graves (VG) : tués + blessés hospitalisés

Total victimes (TV) : tués + blessés hospitalisés + blessés légers,

Gravité 1 : nombre de tués pour 100 accidents

Evolution des tués sur 12 mois glissants, est figuré pour chaque mois, le total des tués sur les 12 mois écoulés (ce mois inclus et les tués des 11 mois précédents)



La tendance est légèrement haussière depuis 12 mois, le chiffre des tués en glissement annuel est en légère hausse (25 tués)

CARTE DES ACCIDENTS MORTELS DU 01 JANVIER AU 31 AOÛT 2020

